

Crue de la Loue et de ses affluents les 24 et 25 décembre 1995 :
Lettre au Préfet et Rapport circonstancié
27 décembre 1995 - Le Cabinet du Maire d'Ornans
(Bibliothèque et archives municipales de la ville d'Ornans)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'ORNANS

code postal : 25290
téléphone 81.62.15.05
télécopie 81.57.17.87

LE MAIRE DE LA VILLE D'ORNANS

Le Cabinet du Maire

Jean-François LONGEOT

A Monsieur le Préfet du Doubs
PREFECTURE
Hôtel du Département
Avenue de la Gare d'Eau
25035 BESANCON CEDEX

Ornans, le 27 décembre 1995

Monsieur le Préfet,

L'ampleur et l'extrême soudaineté de la crue de la Loue du 24 au 25 décembre 1995, accentuée par le débit puissant et inhabituel des petits affluents (ruisseaux de la Bonneille, de Mambouc, du Martinet...) constituent un phénomène naturel presque aussi important que la crue mémorable de 1953.

Les préjudices financiers nombreux et importants subis par les personnes sinistrées (biens mobiliers, immobiliers, pertes d'exploitation, de stocks...) m'incitent à vous demander la reconnaissance de la Ville d'ORNANS en qualité de commune sinistrée au titre des "catastrophes naturelles".

Dans un premier temps, je joins à mon courrier un rapport circonstancié des différents épisodes de la crue du 24 au 25 décembre.

Pour le début de la semaine prochaine, je vous ferai parvenir un dossier comportant l'ensemble des déclarations de sinistres accompagnées des états descriptifs et estimatifs correspondants.

A une époque où les problèmes d'emploi, les difficultés des ménages sont de plus en plus préoccupants, il serait plus que souhaitable de permettre aux habitants d'une ville sinistrée, d'obtenir les indemnités utiles et nécessaires à la survie de beaucoup d'entre eux.

En vous remerciant de bien vouloir porter une attention particulière à notre dossier,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.

Le Maire,

Jean-François LONGEOT





Le Cabinet du Maire

CRUE DE LA LOUE ET DE SES AFFLUENTS

LES 24 et 25 DECEMBRE 1995

RAPPORT CIRCONSTANCIE

24 DECEMBRE :

- 22 H 00 : La cote d'alerte de la Loue est à 1,50 m
- 22 H 15 : Un employé municipal baisse les vannes du barrage sis en amont de l'usine RIVEX
- 23 H 00 : Le niveau de la Loue se situe à 1,50 m
- 23 H 25 : Le Maire d'ORNANS avertit ses adjoints et prend contact avec les services de sécurité

25 DECEMBRE :

- 00 H 22 : Réception du message d'alerte aux crues.
La hauteur de la Loue est toujours à 1,50 m
- 00 H 40 : Le niveau de la Loue atteint 1,70 m
- 01 H 30 : Le niveau de l'eau est à 1,80 m
La Loue déborde sur la place Courbet, jusqu'à la hauteur du Marché Couvert
- 02 H 25 : M. BULLE, 1er adjoint, intervient avec le Chef de Corps des Sapeurs
Pompier d'ORNANS
- 02 H 30 : Le dispositif de blocage des tronçons de voies inondables et de déviation se met
en place avec les services municipaux et de l'Équipement d'ORNANS. La
gendarmerie est en alerte
- 03 H 00 : Intervention du corps des sapeurs pompiers dans le quartier de Nahin
- 03 H 35 : La hauteur de la Loue atteint le niveau d'alarme de 2,00 m. La sirène de
l'Église Saint Laurent est déclenchée pour avertir la population
- 04 H 00 : intervention générale de secours et d'assistance des sapeurs pompiers et de la
gendarmerie pour la sécurité et la surveillance
- 07 H 00 : Le niveau de la Loue atteint 2,40 m. La progression est de 10 cm/heure.
Les commerçants du Centre Ville sont à pied d'œuvre

- 09 H 30 : Le niveau de l'eau est à 2,50 m. La vitesse et la puissance de l'eau sont constatables dans la Loue et dans la rue principale, entre l'Hôtel de Ville et la place Courbet.
- 15 H 00 : Après avoir atteint 2,80 m, le niveau de la Loue semble se stabiliser.
- 16 H 30 : C'est la crue. La hauteur de la Loue descend à 2,60 m
- 21 H 00 : Le niveau de l'eau est à 2,47 m

26 DECEMBRE :

- 01 H 00 : Le niveau de la Loue se situe à 2,35 m
- 08 H 30 : Le niveau de la Loue se situe à 2,12 m
Le corps des sapeurs pompiers est maintenu sur place avec les équipes municipales, pour l'aide matérielle à la population.
- 12 H 00 : La Loue est à 2,00 m
Des flocons de neige apparaissent et persistent, nombreux et denses
- 15 H 00 : Le niveau de l'eau baisse, permettant les premiers travaux de déblaiement et de nettoyage.